

Intoxication au CO

Au vue de la saison j'aurais aimé vous faire un petit rappel sur les intoxications aux champignons, malheureusement c'est un sujet auquel personne ne comprend rien. Tout autant de saison je me contenterai d'un rappel sur les intoxications au CO.

Pourquoi de saison ? car lié à l'allumage du chauffage.

En France, on dénombre environ 5000 intoxications au monoxyde de carbone par an, responsables d'une centaine de décès.

Les **symptômes** sont aspécifiques : nausées, céphalées, asthénie, puis convulsions et troubles de la conscience.



La **physiopathologie** est multiple. D'une part le monoxyde de carbone entre en compétition avec l'O₂ pour se fixer sur l'hémoglobine, causant une hypoxémie. D'autre part, le monoxyde de carbone cause une toxicité cellulaire, indépendante de l'hypoxémie et entraîne une cascade de signalisation inflammatoire et immunologique. Les symptômes sont corrélés à la durée d'exposition.

Souvent les symptômes font penser à une intoxication alimentaire, d'autant plus que plusieurs membres de l'entourage proche sont concernés. Les périodes épidémiques se recoupent donc soyez vigilants.

Signes de gravité : convulsions, coma, hyperthermie, sueurs, « coloration rouge cochenille des téguments » (le rouge cochenille est un pigment obtenu en écrasant un insecte, le cochenille. En anglais, on utilise plutôt l'expression « cherry red skin »), HTA, rhabdomyolyse, détresse respiratoire.

ECG : tachycardie, troubles du rythme, peut parfois mimer un infarctus
Mais surtout : âges extrêmes, retard de prise en charge (> 24h), HbCO > 25%, intoxication par fumées d'incendie



NB : la SpO₂ mesure l'HbCO indifféremment de l'HbO₂ est ne sera donc pas fiable

Prise en charge immédiate : mise sous O₂ 12-15L/min ; dosage sanguin de l'HbCO ; ECG répétés

Hospitalisation si HbCO > 15%

Proposer le patient pour caisson hyperbare si signe de gravité

La demi-vie du CO est de 320 minutes en air ambiant, 90 minutes en FiO₂ 100%, et 23 minutes dans un caisson hyperbare à 3 atmosphères.

Suivi neurologique à 1 mois pour dépistage du syndrome post intervallaire (en gros causé par l'anoxie) qui apparait en moyenne à 3 semaines de l'exposition. Les symptômes sont des troubles de la mémoire, du comportement, de l'humeur, des céphalées chroniques et peut même causer une démence précoce.

Marion